

SÉNAT

Avenir du Maire et de la Commune en France : élus locaux, le Sénat vous consulte !

Le Sénat a mis en place une mission d'information sur l'avenir du Maire et de la Commune en France. Le but de cette mission est de prendre la mesure des aspirations des Maires et des difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur mandat, pour esquisser les pistes d'évolution. Quel avenir se dessine pour les Communes et les Maires ? Quelle vision proposer à l'horizon 2030 et à quelles conditions pourra-t-elle se réaliser ?

En complément des auditions et déplacement qu'elle conduit, la mission d'information souhaite recueillir directement le témoignage des élus municipaux eux-mêmes. Votre aide nous est précieuse et nous vous remercions de participer ainsi à nos travaux.

Vous pouvez participer à cette consultation en vous connectant à l'adresse suivante **jusqu'au jeudi 8 juin 2023** :

<https://participation.senat.fr/avenir-du-maire-et-de-la-commune-en-france-elus-locaux-le-senat-vous-consulte>

Si vous rencontrez des difficultés d'accès à la plateforme, vous pouvez envoyer un mail à cellule-internet@senat.fr